

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
Communauté de communes du Clermontais		
Date de la convocation	Mercredi 18 Mai 2022	Séance du Mardi 24 Mai 2022
Président de séance	M. Claude REVEL	L'An Deux Mille Vingt et deux, le Vingt-quatre Mai à 18 heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Centre Aquatique du Clermontais à Clermont L'Hérault, sous la présidence de Monsieur le Président, Claude REVEL.
Secrétaire de séance	Mme Myriam GAIRAUD	
	Votes : 36	
Présents : 23	Pour : 36	
Absents : 9	Contre : 0	
Représentés : 13	Abstention : 0	
Rapporteur	Mme Myriam GAIRAUD	

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Myriam GAIRAUD (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), M. Jean FRADIN (Canet), Mme Marie-Luce LOSCHI (Canet), Mme Reine GRENOVILLE (Canet), Mme Daria PICARD (Ceyras), Mme Véronique DELORME (Clermont l'Hérault), Mme Michelle GUIBAL (Clermont l'Hérault), M. Jean-François FAUSTIN (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Franck RUGANI (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Marc CARAYON (Lacoste), M. Jean-Philippe OLLIER (Lieurans Cabrières), Mme Sophie COSTEAU (Mérifons), M. Francis BARDEAU (Nébian), M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Christine RICARD (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Gérald VALENTINI (Valmasclé),

Absents représentés : Mme Françoise REVERTE (Aspiran) représentée par M. Olivier BERNARDI (Aspiran), M. Arnaud MOULS (Canet) représenté par Mme Reine GRENOVILLE (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras) représenté par Mme Daria PICARD (Ceyras), M. Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault) représenté par Mme Véronique DELORME (Clermont l'Hérault), M. Georges ELNECAVE (Clermont l'Hérault) représenté par M. Jean-François FAUSTIN (Clermont l'Hérault), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault) représentée par Mme Michelle GUIBAL (Clermont l'Hérault), M. Jean Luc BARRAL (Clermont l'Hérault) représenté par Mme Véronique DELORME (Clermont l'Hérault), M. Serge DIDELET (Mourèze) représenté par M. Marc CARAYON (Lacoste), M. Bernard COSTE (Octon) représenté par M. Claude REVEL, Mme Aleksandra DJUROVIC (Paulhan) représentée par Mme Christine RICARD (Paulhan), Mme Sophie ROYON (Paulhan) représentée par M. Gérald VALENTINI (Valmasclé), M. Grégory GUERIN (Paulhan) représenté par M. Olivier BRUN (Fontès), Mme Isabelle SILHOL (Péret) représentée par M. Francis BARDEAU (Nébian),

Absent(e)s : Mme Marina BOURREL (Brignac), Mme Isabelle LE GOFF (Clermont l'Hérault), M. Gérard BESSIERE (Clermont l'Hérault), Mme Claudine SOULAIRAC (Clermont l'Hérault), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), Mme Sylvie VERY-MALMON (Nébian), Sébastien VAISSADE (Liausson), M. Jacques ARRIBAT (Salasc), M. Jacky PEREZ (Villeneuve).

17. Centre Aquatique du Clermontais - Approbation des tarifs 2022/2023

Madame GAIRAUD propose aux membres du Conseil communautaire d'approuver les tarifs d'accès au Centre aquatique du Clermontais pour l'année 2022/2023 selon les modalités suivantes :

Activités Adultes

	Résident			Non résident		
	Annuel	Trimestriel	1 séance ou 1 cours d'essai	Annuel	Trimestriel	1 séance ou 1 cours d'essai
Aquabike	257€	97€	11€	292€	108€	12€
Activités autres que aquabike*	177€	64€	8€	200€	74€	9€

*Aquatonic, aquadouce, aquagym, aquapalme, aquaphobie

Activités Enfants

	Résident			Non résident		
	Annuel	Trimestriel	1 séance ou 1 cours d'essai	Annuel	Trimestriel	1 séance ou 1 cours d'essai
Aquafamily	148€	56€	6,50 €	164€	61€	7 €
Jardin aquatique						
Initiation Aquatique	138€	52 €	6 €	158€	57 €	6,50 €

Entrées tout public périodes normales d'activités

	Résident					Non résident				
	Entrée piscine		Carte 10 entrées		Abonnement 1 an	Entrée piscine		Carte 10 entrées		Abonnement 1 an
	Plein tarif	Tarif réduit	Plein tarif	Tarif réduit		Plein tarif	Tarif réduit	Plein tarif	Tarif réduit	
Entrée animation ou événement particulier	2€									
Enfant 3 à 15 ans	3€	2.5€	25€	20€	250€	3.7€	3.2€	32€	27€	300€
Carte estivale enfant (31 entrées)	50€	40€				55€	45€			
Pass'jeunes		2€		15€						
Adulte	4€	3.5€	35€	25€	300€	4.7€	4.2€	40€	30€	350€

	Résident					Non résident				
	Entrée piscine		Carte 10 entrées		Abonnement 1 an	Entrée piscine		Carte 10 entrées		Abonnement 1 an
	Plein tarif	Tarif réduit	Plein tarif	Tarif réduit		Plein tarif	Tarif réduit	Plein tarif	Tarif réduit	
Carte estivale adulte (31 entrées)	60€	50€				65€	55€			
Carte horaire 10 heures	25€					27€				
	Résident					Non résident				
Carte horaire 20 heures	43€					46€				
Location Aquabike 40 mn	8 €					8.50 €				
Semaine aquatique	20 €									
Quinzaine aquatique	35 €									
Pass famille 10 entrées	22€					28€				
Recréation carte	5 €									
Location 1 ligne d'eau ou Mise à disposition d'1 MNS	30 €									

Les tarifs spéciaux suivants s'appliquent à leur seul bénéficiaire et sur présentation d'un justificatif :

Tarifs résidents : s'appliquent aux résidents du territoire de la Communauté de communes du Clermontais,

Tarif réduit adulte : s'applique aux étudiants, personnels communautaires, personnels des communes membres de la Communauté de communes du Clermontais, pompiers, gendarmes, comités d'entreprises, chômeurs, groupes (10 personnes et + ou établissements spécialisés), seniors (60 ans et +), personnes porteuses d'un handicap, CNAS, COS, bénéficiaires du RSA, lycéens, accompagnateurs des centres de loisirs non situés sur le territoire et accompagnateurs des groupes pour les non-résidents.

Tarif réduit enfant : concerne les enfants âgés de 3 ans à 15 ans.

Il s'applique aux enfants des centres de loisirs, comités d'entreprises, groupe (10 personnes et + ou établissements spécialisés), enfants porteurs de handicap.

Gratuité pour les enfants de moins de 3 ans, accompagnateurs des centres de loisirs de la Communauté de communes du Clermontais et accompagnateurs des établissements spécialisés résidents sur la Communauté de communes du Clermontais.

La **Carte estivale** est en vente du 1^{er} juillet au 15 août 2022, sa date de validité court jusqu'au 30 septembre 2022.

Aucun remboursement et aucun échange ne sera consenti sur les différents titres.

Dédommagement : Tout incident technique ou sanitaire nécessitant l'évacuation des bassins, intervenant dans la ½ heures suivant l'entrée, pourra donner lieu à un dédommagement sur présentation du ticket d'entrée.

La carte **Pass' famille** : s'applique aux familles nombreuses à partir de 3 enfants.

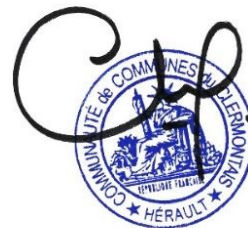
Monsieur REVEL soumet ce point au vote.

Le Conseil communautaire ouï l'exposé de Madame GAIRAUD et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

- **APPROUVE** les tarifs d'accès ci-dessus au Centre aquatique du Clermontais pour l'année 2022/2023,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents utiles à cette affaire.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
de communes du Clermontais,



Claude REVEL.